

Le président du Sénat, M. Jean-Pierre BEL (PS), avait demandé au président de la République, M. François HOLLANDE de repousser après l'été le début de la discussion parlementaire. Faute d'avoir eu gain de cause, il avait ensuite annoncé "une concertation" avec "tous les groupes" avant le débat sénatorial (cf. "BQ" du 22 mars). Pour M. BEL, il s'agissait d'un projet de loi "additionnant une série de mesures sans ligne directrice clairement perceptible". Le président du Sénat a fait valoir que "contrairement à ce qui s'était produit avec la réforme territoriale votée" sous le précédent quinquennat, le Sénat "a convaincu le gouvernement de revoir totalement sa copie et le calendrier. Comme le président du groupe socialiste du Sénat, M. François REBSAMEN, il s'est félicité que les élus aient été entendus.

"Nous partons sur la base de trois textes qui auront chacun un objectif clair", a estimé M. Jean-Pierre SUEUR (PS), président de la commission des Lois au Sénat, qui demandait que le projet soit "profondément revu". "C'est une sage décision vu le degré d'impréparation de cette loi qui n'était qu'une succession d'intérêts localiers et qui noyait tout pour tenter de contenter tout le monde", a jugé le sénateur PS Christian BOURQUIN, également président du conseil régional de Languedoc Roussillon.